

Communiqué de Presse Press Release



Après la décision du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie autorisant le projet de rapprochement des activités de télévision payante en France de TPS et de Canal+, le Groupe M6 se réjouit de la mise en œuvre du projet industriel signé le 6 janvier 2006. Cette étape importante va permettre la constitution d'un nouveau groupe sur le marché de la télévision payante, dont le Groupe M6 détiendra 5.1% du capital.

Ce rapprochement valorise l'investissement réalisé par le Groupe M6 dès la création de TPS, devenu en dix ans un succès commercial et industriel grâce au travail et à l'implication de ses équipes et de ses actionnaires.

Neuilly sur Seine, le 31 août 2006

After the decision of the French Minister of the Economy, Finance and Industry to authorise the combination of the pay-television activities of TPS and Canal+ in France, M6 Group welcomes the implementation of the industrial agreement signed on January 6, 2006. This important step will allow the creation of a new group in the Pay-TV market, of which M6 Group will hold a 5.1% stake.

This combination enhances the investment made by M6 Group since the creation of TPS, which has become in ten years both a commercial and industrial success thanks to its teams and shareholders' work and commitment.

Neuilly sur Seine, 31 August 2006

Relations Investisseurs / Investor Relations
Presse / Press

Claire Roblet
Emilie Delozanne

Tel : + 33 1 41 92 59 53
Tel : + 33 1 41 92 66 23

e-mail : croblet@m6.fr
e-mail : edelozanne@m6.fr

M6 Métropole Télévision est une société cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment A
Code MMT, code ISIN : FR0000053225

M6 Métropole Télévision is listed on the Eurolist of Euronext Paris, compartment A
Code MMT, code ISIN : FR0000053225